

Chapitre 3

Le Green Deal européen : opportunités et perspectives après la crise du Covid-19

Hans Bruyninckx, Gülçin Karadeniz et Jock Martin

Introduction

En 2013, par l'adoption du septième programme d'action pour l'environnement (7e PAE), l'Union européenne (UE) a entériné son objectif de durabilité à long terme et l'a transformé en une vision à l'horizon 2050 pour guider son action environnementale :

« En 2050, nous vivrons bien, dans le respect des limites écologiques de la planète. Notre prospérité et notre environnement sain découlent d'une économie innovante et circulaire où rien n'est gaspillé, où les ressources naturelles sont gérées durablement et où la biodiversité est protégée, valorisée et restaurée de manière à renforcer la résilience de notre société. Notre croissance à faible émission de carbone est depuis longtemps découplée de l'utilisation des ressources, ouvrant la voie à une société mondiale sûre et durable » (Commission européenne 2013).

Cette vision de la durabilité à long terme a également été inscrite dans le Green Deal européen (EGD – *European Green Deal*) présenté par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, en décembre 2019. Près de deux ans après cette présentation, ce chapitre expose les arguments en faveur des transformations fondamentales vers la durabilité qui sont nécessaires dans l'ensemble des sociétés européennes et la manière dont la feuille de route pour la mise en œuvre de l'EGD peut y contribuer.

En parallèle, les conséquences socio-économiques de la pandémie de Covid-19 ont conduit l'Union européenne à s'engager dans un plan de relance ambitieux qui, entre autres, soutient la reprise économique à court terme ainsi que les objectifs de transformation économique à plus long terme et de transition socialement juste de l'EGD. Le chapitre analyse également les possibilités et les arbitrages entre les mesures économiques et sociales immédiates prises pour atténuer l'impact de la pandémie et les objectifs socio-économico-écologiques à plus long terme du Green Deal. Le chapitre explore également les moyens pratiques de maximiser les opportunités de réaliser des transformations fondamentales vers la durabilité au cours des prochaines décennies tout en minimisant ces arbitrages.

1. Des transitions fondamentales sont nécessaires pour parvenir à la durabilité

Les défis auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui en matière d'environnement et de durabilité trouvent leur origine dans des évolutions mondiales qui remontent à plusieurs décennies. Désormais connue sous le nom de « Grande accélération » (Steffen *et al.* 2011, 2015), la période qui a suivi les années 1950 est unique dans l'histoire de l'humanité, marquée par un changement planétaire accéléré et sans précédent, dû à l'Homme. Au cours de cette période, la Grande accélération de l'activité sociale et économique – la mondialisation libérale – a transformé la relation de l'humanité à son environnement. La Grande accélération a incontestablement apporté des bénéfices majeurs par l'atténuation des souffrances et le développement de la prospérité dans de nombreuses régions du monde où plus d'un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté absolue. Pourtant, ces mêmes évolutions ont également causé des dommages considérables au climat et aux écosystèmes naturels, car ils reposaient sur des pratiques économiques fondamentalement non durables.

De nombreux diagnostics mondiaux et européens nous avertissent que nous sommes très proches d'un point de basculement et nous invitent à saisir l'étroite fenêtre d'opportunité de la prochaine décennie pour intensifier les mesures visant à protéger la nature, à atténuer les effets du changement climatique et à réduire radicalement notre consommation de ressources naturelles. Notre planète connaît une perte de biodiversité exceptionnellement rapide marquée par un nombre d'espèces menacées d'extinction plus élevé qu'à n'importe quel moment de l'histoire humaine (IPBES 2019). Bon nombre des changements observés dans le système climatique mondial depuis les années 1950 sont de même sans précédent sur des décennies ou des millénaires (GIEC 2018). Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui émet une alerte rouge en matière de climat, affirme que le changement climatique affecte toutes les régions du monde, la température moyenne mondiale étant susceptible d'atteindre ou de dépasser 1,5 degré de réchauffement (GIEC 2021).

Des préoccupations similaires sont exprimées quant à l'utilisation des ressources mondiales. Selon l'International Resource Panel, l'utilisation et la gestion actuelles des ressources naturelles mondiales ne sont pas durables, alors même que la mise en œuvre de politiques d'efficacité des ressources et de consommation et production durables pourrait générer une croissance économique plus forte, améliorer le bien-être et servir une distribution plus équitable des revenus (IRP 2019).

Le défi majeur du XXI^e siècle est de parvenir à un développement durable à l'échelle mondiale, en équilibrant les considérations socio-économiques, environnementales et climatiques. Au cours des septante dernières années, les économies avancées d'Europe et d'ailleurs dans le monde ont atteint des niveaux élevés de développement humain (bien vivre), mais au prix d'une faible durabilité environnementale (ne pas respecter les limites environnementales de la planète). À mesure que les pays en développement rattrapent leur retard économique, cette situation devrait s'aggraver et être caractérisée par une accélération du changement climatique, une dégradation de la nature et une augmentation de la pollution, avec des répercussions multiples sur la santé et le bien-

être des populations (AEE 2019a). L'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 objectifs de développement durable visent à servir de « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité » (ONU 2015).

L'Europe et la durabilité

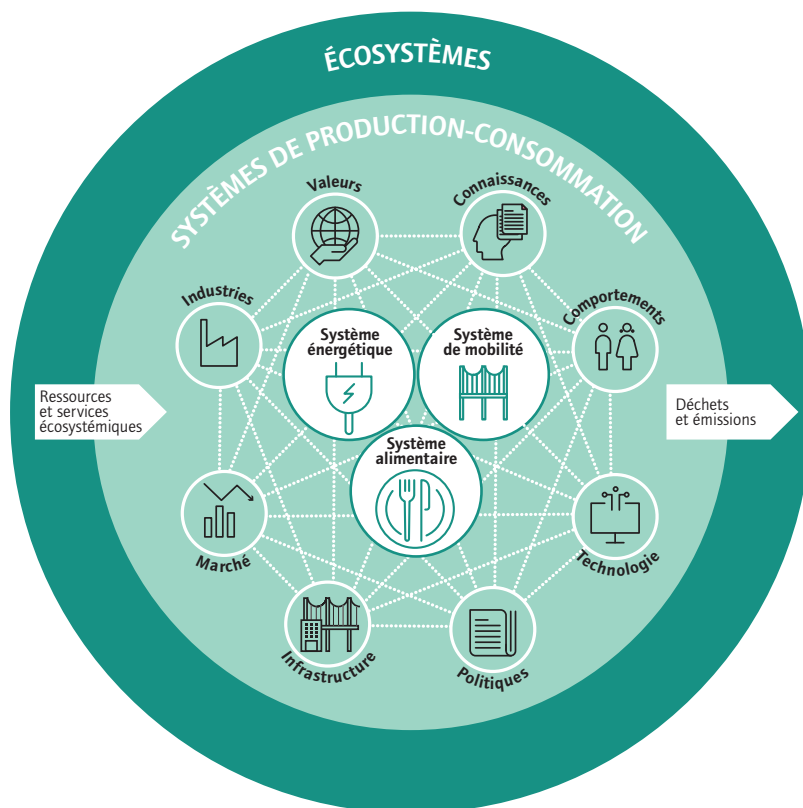
L'Europe a toujours joué un rôle central dans les changements et les politiques au niveau mondial. Aujourd'hui, elle continue à consommer plus de ressources et à contribuer davantage à la dégradation de l'environnement que de nombreuses autres régions du monde. Pour satisfaire ses niveaux de consommation élevés, l'Europe dépend de ressources extraites ou utilisées dans d'autres régions du monde, telles que l'eau, la terre, la biomasse et d'autres matériaux (AEE et OFEV 2020 et AEE 2019b).

Le rapport de l'Agence européenne pour l'environnement intitulé « *The European environment – State and Outlook 2020* » (SOER – *L'environnement européen – État et perspectives 2020*) (SOER) montre que les changements progressifs ont permis d'avancer dans certains domaines, mais pas suffisamment pour atteindre nos objectifs à long terme. Pour atteindre la durabilité à long terme, il faut rendre durables des systèmes de production et de consommation clés tels que l'alimentation, la mobilité et l'énergie. L'Europe dispose des connaissances et des technologies nécessaires pour réduire les incidences environnementales de nos activités, ainsi que des outils politiques permettant de renforcer l'adoption de ces solutions et de faciliter leur transposition à plus grande échelle (AEE 2019c). Notre bien-être et notre prospérité futurs en dépendent, ainsi que de notre capacité à susciter une action à l'échelle de la société pour faire advenir le changement et créer un avenir meilleur.

L'une des principales conclusions du SOER 2020 réside dans le fait que les politiques environnementales ont été plus efficaces pour réduire les pressions environnementales (telles que les émissions de polluants d'origines diverses ou l'extraction de matières premières) que pour protéger la biodiversité et les écosystèmes, la santé humaine et le bien-être. Par exemple, la législation européenne a permis de réduire considérablement les émissions polluantes dans l'air et les eaux de baignade, et donc à rendre ceux-ci plus propres. Pourtant, malgré les succès de la gouvernance environnementale européenne, des problèmes subsistent et les perspectives environnementales en Europe pour les prochaines décennies sont décourageantes.

La persistance des grands défis environnementaux s'explique par une série de facteurs connexes. Premièrement, les pressions environnementales demeurent importantes malgré les progrès réalisés (en Europe) pour les réduire. En découle la nécessité d'aller au-delà d'améliorations incrémentales de l'efficacité et de renforcer considérablement la mise en œuvre des politiques environnementales, ainsi que leur intégration dans les politiques socio-économiques afin de pouvoir en tirer tous les avantages. La complexité des systèmes environnementaux peut également avoir pour effet de provoquer un décalage considérable entre la réduction des pressions et l'observation d'améliorations en termes de climat, de biodiversité et de systèmes naturels, tels que les océans.

Graphique 1 Écosystèmes et systèmes de production-consommation



Source : SOER 2020 (AEE 2019c).

Mais le facteur le plus important est peut-être à chercher dans le fait que les défis sont inextricablement liés aux modes de vie et aux activités économiques, en particulier celles qui fournissent aux Européens des produits de première nécessité tels que la nourriture, l'énergie et la mobilité (graphique 1).

La décennie actuelle jouera un rôle central pour mettre l'UE sur la voie de la durabilité à l'horizon 2050. Les années 2020 doivent être celles lors desquelles les considérations écologiques, économiques et sociales sont abordées conjointement au moment de concevoir et mettre en œuvre des politiques et de promouvoir l'innovation. C'est aussi la décennie au cours de laquelle nous devons veiller à ce que l'Europe investisse dans des trajectoires qui apportent des changements fondamentaux, comme la neutralité carbone, et évite les verrouillages techniques et les technologies carbone obsolètes. Et cela doit se produire tout en renforçant le capital social et la résilience des sociétés européennes.

Ces multiples transformations – sociales, technologiques, économiques – vont poser des défis sociétaux mais aussi offrir des opportunités dans les décennies à venir. Elles doivent être menées de front, tout en maintenant le développement économique et l'emploi, et en veillant à ce que les coûts et les avantages des changements en profondeur soient équitablement répartis au sein de la société.

L'UE a atteint des niveaux de prospérité et de bien-être sans précédent au cours des dernières décennies, ses normes sociales, sanitaires et environnementales se classant parmi les plus élevées au monde (AEE 2019c). Le maintien de cette position ne dépend pas nécessairement de la croissance économique. La question essentielle est de savoir si nos sociétés peuvent se développer et croître en termes de qualité (par exemple, le sens, la solidarité et l'empathie) plutôt qu'en termes de quantité (par exemple, les niveaux de vie matériels) et d'une manière plus équitable (AEE 2021a). Un cadre politique, le Green Deal européen par exemple, peut-il jouer le rôle de catalyseur pour les citoyens de l'UE, afin de créer une société qui consomme moins et se développe dans des dimensions autres que matérielles ?

2. Le Green Deal européen : la réponse de l'Europe aux défis environnementaux, climatiques et sociétaux

Depuis les années 2010, la sensibilisation du public aux préoccupations liées à l'environnement et au climat s'est accrue en Europe. Les phénomènes météorologiques extrêmes – vagues de chaleur, inondations, feux de forêt – et la pollution touchent des millions d'Européens. Selon les derniers sondages d'opinion, les citoyens européens identifient le changement climatique comme le problème le plus grave auquel le monde est confronté (Commission européenne 2019a). Les Européens, et les jeunes en particulier, sont de plus en plus nombreux à réclamer une action plus décisive et plus efficace contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement (Commission européenne 2020a). Les outils numériques ont facilité la transformation de petites manifestations locales en mouvements mondiaux intergénérationnels. Les Européens, jeunes et moins jeunes, sont descendus dans la rue pour demander à leurs dirigeants de revoir à la hausse leurs ambitions et leurs actions.

C'est dans ce contexte que se sont déroulées les élections européennes de mai 2019. Le résultat et les répartitions des sièges ont traduit les préoccupations en matière de dégradation de l'environnement et le changement climatique (Euronews 2019 ; Financial Times 2019). C'est dans ce même contexte qu'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a reçu le mandat de constituer une équipe et d'attribuer des responsabilités en novembre 2019 (Euractiv 2019 ; Schiermeier 2019).

Le Green Deal européen annoncé par la Commission von der Leyen constitue la réponse de l'Union européenne aux défis environnementaux, climatiques et socio-économiques.

« Cette nouvelle stratégie de croissance vise à transformer l'UE en une *société juste et prospère* [nous soulignons], dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, caractérisée par l'absence d'émission

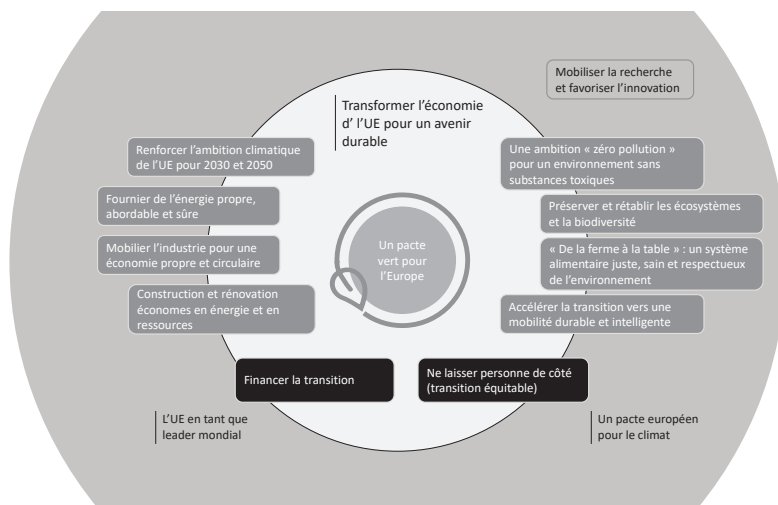
nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 et dans laquelle la croissance économique sera dissociée de l'utilisation des ressources. » (Commission européenne 2019b)

La communication sur le Green Deal européen structure comme suit les domaines de travail qui seront couverts (graphique 2).

Avec ces différents domaines de travail, le Green Deal européen offre une approche politique globale et intégrée, et fixe des objectifs et des niveaux d'ambition échelonnés dans un calendrier fixant 2030 comme tremplin vers 2050. Outre une feuille de route initiale pour les politiques et mesures nécessaires à la réalisation du Green Deal européen, la communication indique que « Toutes les actions et politiques de l'UE devront contribuer à atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe ». La communication reconnaît que la transition vers la durabilité nécessite des investissements importants, les fonds publics et privés devant être orientés vers l'action climatique et environnementale. Des fonds supplémentaires provenant de nouveaux instruments financiers et de nouvelles approches de la finance durable sont considérés comme essentiels pour financer la transition verte.

Elle reconnaît également la nécessité d'une coordination et d'une action à l'échelle mondiale, en indiquant que le Green Deal européen « fait partie intégrante de la stratégie de cette Commission visant à mettre en œuvre le programme des Nations unies à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable ».

Graphique 2 Composantes du Green Deal européen



Source : Commission européenne (2019b).

En tant que tel, le Green Deal européen fournit le cadre politique le plus complet, cohérent et ambitieux au monde pour atteindre la durabilité d'ici 2050. Il s'agit d'une vision impressionnante pour l'Union européenne et ses 450 millions de citoyens répartis dans 27 États membres. Cette trajectoire vers la durabilité nécessite une coopération et une mise en œuvre dans de multiples domaines politiques ainsi qu'à différents niveaux de gouvernance au cours des prochaines décennies.

Propositions politiques dans le cadre du Green Deal européen¹

Les objectifs énumérés dans la communication sur le Green Deal européen ont été traduits en une série de paquets politiques, tels que la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030 et la stratégie « De la ferme à la table » pour l'alimentation. Publiée par la Commission européenne en mai 2020, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité pour 2030 (Commission européenne 2020b) est un plan à long terme visant à protéger les écosystèmes et à inverser leur dégradation. Elle représente un changement significatif par rapport aux stratégies précédentes car elle met l'accent sur la résilience et s'attaque aux principaux facteurs de perte de biodiversité, comme l'utilisation non durable des terres et des mers, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

La stratégie en faveur de la biodiversité a été présentée conjointement avec la stratégie « De la ferme à la table », car le système alimentaire, y compris l'utilisation des terres agricoles, a un impact sur les écosystèmes. Il est également vrai que la conservation de la nature et le renversement des tendances actuelles ne peuvent être réalisés sans le secteur agricole. Le système alimentaire et ses pratiques agricoles et de production doivent faire partie de la solution. Plusieurs études, dont le rapport Dasgupta et le rapport de l'AEE *State of Nature in the EU*, soulignent également que, pour mettre un terme à la dégradation de l'environnement et à la perte de biodiversité, des mesures concrètes doivent être prises en dehors des zones de conservation de la nature, tant au niveau mondial qu'europpéen (Dasgupta 2021 ; AEE 2020a).

La stratégie « De la ferme à la table » (Commission européenne 2020c) vise à réduire l'empreinte environnementale et climatique du système alimentaire de l'UE et à renforcer sa résilience, en protégeant la santé des citoyens et en garantissant les moyens de subsistance de ceux qui dépendent du système alimentaire. Cette stratégie fixe des objectifs concrets, notamment la réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais, et l'augmentation de la part des terres agricoles consacrées à l'agriculture biologique.

Ces actions sont complétées par un autre pilier essentiel du Green Deal européen, à savoir le plan d'action « Pollution zéro » dans l'eau, l'air et le sol de mai 2021 (Commission européenne 2021a). Ce plan joue un rôle déterminant pour relier les différents éléments entre eux. L'action européenne en matière de pollution ne sera plus limitée à un milieu spécifique (air, sol ou eau) ou au polluant et à sa source. Elle sera considérée comme un

1. Cette sous-section ne présente qu'une sélection des initiatives et de propositions politiques clés prises sous l'égide du Green Deal européen.

tout, passant d'un milieu à un autre. Une série de mesures seront prises pour réduire la pollution et les rejets de polluants dans l'environnement, via des modifications de la législation existante telle que la directive sur les eaux de baignade, et en élaborant de nouvelles stratégies comme la stratégie en faveur des sols. Le plan d'action « Pollution zéro » s'appuie sur la stratégie de l'UE en matière de produits chimiques, qui vise à mieux protéger les citoyens et l'environnement et à stimuler l'innovation pour des produits chimiques sûrs et durables (Commission européenne 2020d).

Sans surprise, le Green Deal européen prévoit des actions dans d'autres secteurs liés au système de production et de consommation. Présenté en mars 2020 comme une composante supplémentaire du Green Deal européen, le plan d'action pour l'économie circulaire (Commission européenne 2020c) est essentiel pour réduire les pressions sur l'environnement et le climat. Ce plan comprend un large éventail d'actions portant sur la conception des produits, les processus d'économie circulaire, la consommation durable et la prévention des déchets.

Ces efforts sont renforcés par la stratégie industrielle européenne (Commission européenne 2020e), présentée en mars 2020, la veille du jour où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait passer le Covid-19 au stade de pandémie. Mise à jour en mai 2021 pour tenir compte des implications du Covid-19, la stratégie industrielle vise à répondre à trois priorités essentielles : maintenir la compétitivité mondiale de l'industrie européenne et des conditions de concurrence équitables, sur le plan national et international, rendre l'Europe neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et façonner l'avenir numérique de l'Europe. Une stratégie spécifique aidera les PME dans cette « double transition » vers la durabilité et la numérisation (Commission européenne 2020f).

Les ambitions et les actions sont actuellement les plus marquées dans le domaine du changement climatique, où la Commission von der Leyen a présenté des législations clés, notamment la loi européenne sur le climat. Grâce à cette législation, la neutralité climatique pour 2050 est passée du statut d'aspiration politique à celui d'engagement juridiquement contraignant pour l'UE (Commission européenne 2020g). Elle reconnaît également que les années 2020 sont une décennie décisive pour le respect des engagements pris par l'UE dans le cadre de l'accord de Paris des Nations unies de 2015. L'UE montre l'exemple en fixant des objectifs de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990. Pour atteindre ces objectifs, elle met en place un vaste ensemble de mesures politiques allant du partage de l'effort aux échanges de droits d'émission, en passant par des mesures concernant l'utilisation des sols, la sylviculture et les carburants pour le transport (le paquet « Fit for 55 », Commission européenne 2021c). Ce train de mesures devrait également créer de nouvelles possibilités d'innovation, d'investissement et d'emploi dans l'ensemble de l'économie européenne.

Ces objectifs ambitieux nécessiteront une action urgente et immédiate dans de nombreux domaines, notamment les transports, l'énergie et les bâtiments. L'efficacité énergétique des bâtiments et les transports publics devront être améliorés. La part des sources d'énergie renouvelables et propres devra encore augmenter. La manière dont

les villes sont planifiées et reliées entre elles, dont nous construisons ou rénovons les bâtiments, dont nous transportons les biens et les personnes, et dont nous gérons les forêts et les mers, devra être revue. En février 2021, un autre texte législatif essentiel, la stratégie européenne d'adaptation au changement climatique, a été présenté, qui vise à permettre une adaptation plus intelligente, plus rapide et plus systématique (Commission européenne 2021b). Ces propositions ont reçu un large soutien au sein du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne. Le signal envoyé aux États membres et aux secteurs économiques est sans équivoque : préparez-vous à accélérer le rythme !

Financer la double transition

Sans financement approprié, cette transition verte et numérique ne pourra avoir lieu. Elle requerra des changements et de nouveaux investissements, dont certains affecteront les personnes et les secteurs dépendant de certaines activités. L'exemple le plus courant concerne les régions productrices de charbon. L'abandon progressif de l'extraction du charbon y touchera les emplois et la main-d'œuvre. Mais la transition nécessaire est loin de se limiter à une poignée de secteurs comme l'énergie ou l'automobile. En fait, c'est l'ensemble de notre économie et de ses activités, qui devront être repensées. Non seulement de nouveaux emplois devront être créés, mais la main-d'œuvre devra également acquérir de nouvelles compétences pour ces emplois. Ces changements nécessiteront également de la recherche, de l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies.

Pour faciliter cette transition, la Commission von der Leyen a proposé un Plan d'investissement pour une Europe durable, également appelé Plan d'investissement du Pacte vert pour l'Europe [« Green deal » dans l'usage courant : NDT] (Commission européenne 2020h). Pour atteindre les objectifs fixés par le Green Deal européen, le plan mobilisera au moins 1 000 milliards d'euros d'investissements durables au cours de la prochaine décennie. Dans le cadre du plan, le mécanisme pour une transition juste visera une transition verte équitable et juste, en mobilisant au moins 65 milliards d'euros jusqu'en 2027 pour soutenir les personnes les plus touchées par la transition.

« Pour concrétiser l'ambition fixée par le pacte vert pour l'Europe, les besoins en investissement sont considérables. La Commission a estimé que pour atteindre les objectifs actuels en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, des investissements annuels supplémentaires de quelque 260 milliards d'euros (Commission européenne 2019c), soit environ 1,5 % du PIB de 2018 ², seront nécessaires. Ce flux d'investissement devra être maintenu au fil du temps. L'ampleur du défi à relever en matière d'investissement requiert la mobilisation des secteurs tant public que privé » (Commission européenne 2019b).

2. Ces estimations sont prudentes, car elles ne tiennent pas compte, par exemple, des besoins d'investissement pour l'adaptation au climat ou pour d'autres défis environnementaux, tels que la biodiversité. Elles excluent également les investissements publics nécessaires pour faire face aux coûts sociaux de la transition et aux coûts de l'inaction.

Les estimations mentionnées dans le Green Deal européen ne prennent en compte qu'une fraction des fonds nécessaires à la transition. Elles ne couvrent pas les coûts sociaux ni les besoins d'adaptation, sans parler des coûts de l'inaction. Face aux transitions fondamentales nécessaires, il est clair que les fonds européens devront être complétés par des fonds nationaux et privés.

Pour que les investisseurs privés orientent leurs fonds vers des activités durables, il faut se mettre d'accord sur les activités considérées comme durables. La Commission européenne a entamé des travaux dans le domaine de la finance durable en 2017 par la création d'un groupe d'experts de haut niveau dans le cadre du suivi de l'accord de Paris de 2015. Le principal résultat de ces efforts jusqu'à présent est un règlement de l'UE sur la taxonomie qui contient, entre autres, un système de catégorisation commun pour établir une liste d'activités considérées comme durables. Bien que ce travail très technique ne soit peut-être pas la partie la plus visible des paquets du Green Deal européen, il est appelé à jouer un rôle crucial pour permettre la transition.

Une première série d'activités liées aux objectifs d'atténuation et d'adaptation du climat a été reprise dans une publication en avril 2021. Les technologies de transition telles que l'énergie nucléaire et le gaz feront l'objet d'un examen par des experts et leur inclusion dans la taxonomie sera abordée dans la législation de suivi si nécessaire. La taxonomie sera étendue dans les années à venir pour couvrir les quatre autres objectifs environnementaux de cet agenda politique – biodiversité, eau, économie circulaire et prévention de la pollution –, en vue de faciliter les investissements durables au-delà de la seule question du climat.

En outre, la Commission européenne s'est engagée à publier d'ici à la fin de 2021 un rapport sur les dispositions relatives à une taxonomie sociale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges visant à mettre en place un cadre européen de financement durable plus inclusif, qui prévoit notamment de donner aux petits investisseurs et aux petites et moyennes entreprises les moyens d'accéder au financement durable (Commission européenne 2021d).

Le défi de la mise en œuvre : de la proposition politique au changement sur le terrain

Les paquets politiques mentionnés ci-dessus ne sont qu'un échantillon, de nombreuses autres propositions étant incluses dans chaque stratégie ou plan d'action. Certaines ont déjà été présentées, d'autres le seront dans les mois à venir. Dans son ensemble, la coupole européenne qu'est le Green Deal offre un cadre politique cohérent et ambitieux, dessinant une trajectoire commune pour l'UE à l'horizon 2050.

Chaque fois qu'une nouvelle proposition politique est annoncée, une question revient sans cesse : est-ce suffisant ? Les objectifs fixés dans la proposition sont-ils suffisamment ambitieux ? La réponse la plus simple est « on peut faire plus ». Cela revient toutefois à ignorer la complexité des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Pour opérer

les multiples transformations nécessaires, les politiques et les mesures doivent non seulement être pleinement mises en œuvre, mais aussi être applicables.

Fixer des objectifs irréalisables et irréalistes, que ce soit en Europe ou dans le monde, ou bien les fixer sans disposer des outils permettant de mesurer les progrès ou d'atteindre ces objectifs, ne fait que saper la confiance dans ces processus. Mais, selon la science, ce sont de politiques ambitieuses que nous avons besoin – des politiques qui stimulent l'accélération et l'amplification de solutions radicalement innovantes. Nos évaluations des émissions de gaz à effet de serre, par exemple, montrent déjà que des efforts supplémentaires importants sont nécessaires pour réduire les émissions (AEE 2021b). Si certains objectifs ont déjà été atteints en matière d'identification de zones protégées dans le milieu marin, des préoccupations essentielles demeurent en matière de biodiversité. La question essentielle n'est pas nécessairement de savoir si l'objectif est suffisamment ambitieux ou si nous devons en faire plus, mais de savoir ce que nous ferons différemment pour être sûrs de l'atteindre.

Les propositions politiques de la Commission européenne ne sont qu'une première étape d'un long trajet vers la durabilité. Ces propositions doivent passer par les processus législatifs européens et être adoptées par le Parlement européen et le Conseil. Dans la plupart des cas, les États membres doivent ensuite transposer la législation européenne dans leur législation nationale et traduire les objectifs politiques en actions concrètes.

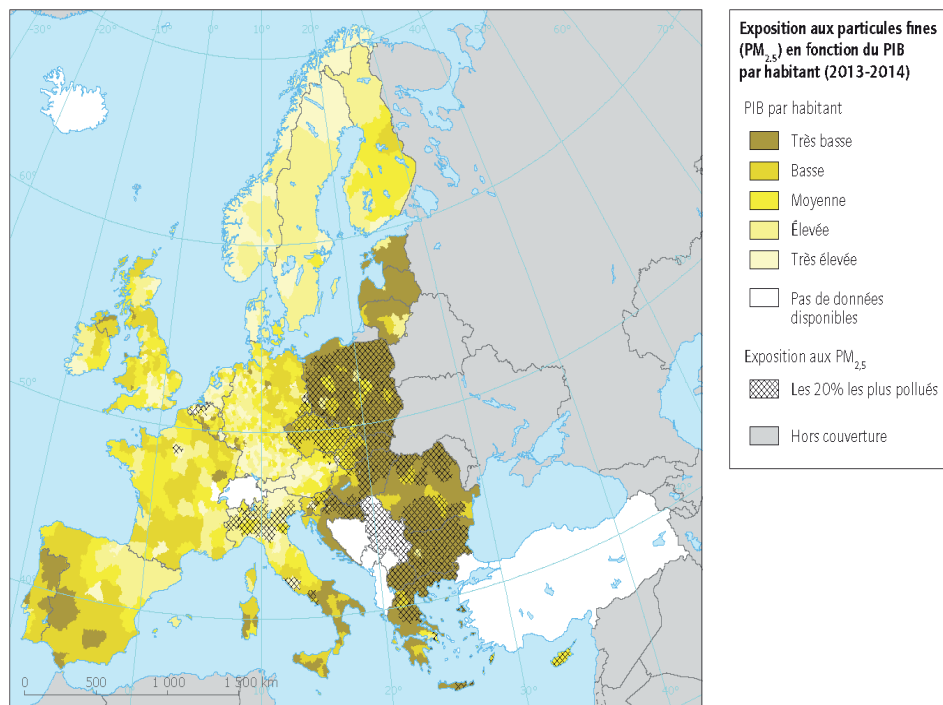
Le temps constitue un autre facteur. Le développement durable ne peut être atteint du jour au lendemain. Il faut du temps et une succession cohérente de politiques et de mesures, qui doivent toutes être alignées sur le même objectif. Le coût de l'inaction ou d'une action tardive doit être pris en compte dans le processus décisionnel. Les liens entre les différentes actions du Green Deal européen doivent maximiser les synergies, tout en réduisant les arbitrages et en produisant les résultats sociaux souhaités. Dans ce contexte, il sera essentiel d'élaborer les ensembles de mesures appropriées, en tenant compte de la nécessité d'accélérer le changement systémique.

La dimension sociale

Il est également évident que cette transition vers une Europe durable touchera certains groupes plus que d'autres – tout comme le coronavirus ou les risques environnementaux, la pollution atmosphérique ou les impacts climatiques. Les régions et les communautés à faibles revenus sont plus exposées aux risques sanitaires environnementaux, tels que la pollution atmosphérique (AEE 2018). De même, certains groupes sont plus susceptibles d'être affectés et sont plus vulnérables à un large éventail de problèmes environnementaux. La dimension sociale doit être définie plus précisément et des objectifs plus fins être élaborés pour jouer un rôle central dans les efforts politiques de transition, avec des mesures mises en place à différents niveaux de pouvoir pour lutter contre les inégalités sociales importantes (Graphique 3).

La clé pour atteindre la durabilité dépendra de la capacité de l'Europe à s'attaquer aux inégalités sociales et à fournir de l'« aide » ou plutôt des leviers aux personnes

Graphique 3 Exposition aux particules fines (PM_{2,5}) en fonction du PIB par habitant



Note: * Les particules fines sont de fines particules inhalables présentes dans l'air, dont le diamètre est généralement de 2,5 microns ou moins.

Source : EEA (2019b).

touchées par la transition, et plus largement à celles qui sont marginalisées de diverses manières dans le modèle économique-social actuel. Le mécanisme pour une transition juste et ses instruments d'investissement permettront de mobiliser des fonds à cette fin. Néanmoins, ces fonds doivent atteindre les zones et les groupes où ce type de soutien est le plus nécessaire.

Dans ce contexte politique, le Covid-19 a été déclaré pandémie au début de 2020. Le défi de la durabilité était déjà immense et nécessitait une transition fondamentale des principaux systèmes socio-techniques de notre économie. Le Covid-19 a constitué un choc mondial qui a mis en évidence non seulement notre vulnérabilité en matière de santé, mais aussi notre capacité à faire face à des chocs de cette ampleur. Près d'un an et demi après le début de la pandémie, nous sommes toujours confrontés à une crise de la santé (physique et mentale), à une crise économique et à une société fatiguée par le coronavirus.

3. Le Covid-19, l'environnement et le changement climatique³

Le Covid-19 a eu un coût social et économique énorme. La pandémie a durement touché de nombreux secteurs économiques – tourisme, activités culturelles, horeca – ainsi que les moyens de subsistance de ceux qui en dépendent. De nos interactions sociales à nos routines quotidiennes – comment et où nous travaillons et allons en cours –, de nombreux aspects de notre vie ont changé. En d'autres termes, la pandémie a eu un coût très élevé pour la société.

Elle a également mis en évidence, une fois de plus, la nature interconnectée de nos systèmes planétaires, depuis les origines zoonotiques des maladies et leurs relations avec notre environnement naturel et nos systèmes alimentaires, jusqu'à la plus grande vulnérabilité aux maladies résultant des inégalités sociales, de la mauvaise qualité de l'air, de la pollution et d'autres facteurs environnementaux. Elle a mis en lumière non seulement les faiblesses de nos systèmes actuels, mais aussi les possibilités d'innovations futures et de changements de mode de vie.

Biodiversité, systèmes alimentaires et zoonoses

Tout porte à croire que le Covid-19 est une zoonose et que l'émergence de ces agents pathogènes zoonotiques est liée à la dégradation de l'environnement et à l'interaction humaine avec les animaux dans le système alimentaire. Environ 60 % des maladies infectieuses humaines sont d'origine animale (Woolhouse et Gowtage-Sequeria 2005) et les trois quarts des maladies infectieuses nouvelles et émergentes sont transmises à l'homme par des animaux (Taylor *et al.* 2001). Il s'agit notamment de virus responsables d'une mortalité mondiale importante, tels que les virus de l'immunodéficience humaine (VIH) VIH-1 et VIH-2, le virus de la fièvre de la vallée du Rift et les virus de la grippe tels que la grippe aviaire et la grippe porcine.

Plus de 50 % des maladies infectieuses zoonotiques qui sont apparues depuis 1940 ont été associées à des mesures d'intensification de l'agriculture (Rohr *et al.* 2019). La production intensive de protéines animales implique l'élevage de populations d'animaux génétiquement similaires dans une très grande proximité, dans des conditions souvent mauvaises et favorisant la vulnérabilité aux infections (PNUE 2020).

Les mesures de confinement liées au Covid nous ont également permis d'entrevoir comment les espèces animales et végétales réagissent à une baisse des perturbations d'origine humaine. Dans les zones urbaines et reculées (moins de tourisme de loisir), cette baisse donne aux écosystèmes et aux habitats une chance de se rétablir et offre aux espèces de nouveaux espaces et niches à occuper.

3. Cette section est basée sur un résumé de l'AEE (AEE 2020b) à propos des connaissances quant aux effets à court terme du Covid-19 sur notre environnement. Son objectif était de soutenir la prise de décision dans les plans de relance post-Covid.

Émissions de gaz à effet de serre : avantages à court terme et leçons pour l'avenir

Le Covid-19 a eu un impact direct sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), tant au niveau mondial qu'europpéen. Les prévisions de la Commission européenne pour 2020 font état d'une contraction de 7,6 % du PIB pour l'ensemble de l'UE. L'effet du Covid-19 sur l'économie en 2020 permet de s'attendre à une réduction significative des émissions de GES dans l'UE par rapport à 2019.

Le secteur des transports, une source essentielle d'émissions de GES, a été particulièrement touché par la pandémie. La demande de transport de passagers a diminué en raison des restrictions sur les voyages internationaux et de la réduction des déplacements domicile-travail, du tourisme et des voyages d'affaires. L'Union internationale des transports routiers (IRU – *International Road Transport Union*) prévoit une baisse de 57 % du chiffre d'affaires de l'activité de transport routier de passagers en Europe pour 2020 par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne le transport aérien, les chiffres de l'Association internationale du transport aérien (IATA - *International Air Transport Association*) font état d'une baisse de 65,2 % du nombre de passagers-kilomètres aériens en Europe pour la période allant d'août 2019 à juillet 2020, par rapport aux douze mois précédents (IATA 2020). Ces chiffres laissent présager une baisse significative des émissions de GES liées au transport en 2020.

Selon les premières estimations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) (AIE 2020), la demande mondiale d'énergie en 2020 pourrait baisser d'environ 6 %. La forte contraction du PIB et de la consommation d'énergie pourrait jouer un rôle dans la réalisation par l'UE de son objectif de 20 % d'énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique de 20 % en 2020, en plus des effets des politiques consacrées à la réalisation de ces objectifs.

Si les réductions à court terme peuvent rendre réalisables les objectifs de l'UE pour 2020, la réalisation de tout objectif à plus long terme continuera de nécessiter des décisions politiques qui donnent la priorité aux mesures de relance contribuant de manière significative à l'atténuation du changement climatique. Sans surprise, un rapport plus récent de l'AIE (AIE 2021) essaye de déterminer si le rebond de l'activité, souvent lié, aux mesures de relance risque de pousser les émissions de CO₂ vers un nouveau sommet, et dans quelle mesure les nouvelles politiques pourront freiner ce rebond des émissions.

Qualité de l'air, bruit et environnements (peu) sains

L'un des effets à court terme les plus évidents des confinements liés au Covid-19 a été l'amélioration spectaculaire de la qualité de l'air, notamment dans certaines des villes les plus polluées du monde. Bien que les niveaux de qualité de l'air semblent revenir à des niveaux proches de ceux d'avant le confinement dans de nombreuses régions du monde, au fur et à mesure que sont levées les mesures de fermeture strictes, cette

période a révélé certains des avantages qui peuvent découler d'une réduction durable de la pollution atmosphérique.

Le moniteur de la qualité de l'air et du Covid-19⁴ de l'AEE suit les concentrations moyennes hebdomadaires et mensuelles de dioxyde d'azote (NO₂) et de particules (PM₁₀ et PM_{2,5}). Les données montrent que les concentrations de NO₂ – un polluant principalement émis par le transport routier – ont fortement baissé dans de nombreux pays européens où des mesures de confinement ont été mises en œuvre au printemps 2020.

Les concentrations de PM₁₀ ont également diminué dans toute l'Europe au cours de cette période, bien que ces baisses aient été moins prononcées. Si les émissions de NO₂ sont en grande partie imputables au transport routier, les concentrations de PM sont influencées par les émissions provenant de sources naturelles ainsi que de sources artificielles telles que le chauffage résidentiel, l'agriculture et l'industrie, qui sont moins susceptibles d'avoir été affectées par les restrictions liées au confinement.

L'exposition à la pollution atmosphérique est associée aux maladies cardiovasculaires et respiratoires, deux problèmes de santé identifiés comme des facteurs de risque mortels pour les patients atteints de Covid-19 (Yang *et al.* 2020). On peut donc s'attendre à ce que l'exposition à long terme à la pollution atmosphérique augmente la sensibilité des humains au Covid-19, des études antérieures ayant démontré, par exemple, que l'exposition aux particules joue un rôle dans l'aggravation de l'impact des virus respiratoires (Sciomer *et al.* 2020).

Des études récentes ont analysé les preuves de liens entre la pollution atmosphérique et les taux de mortalité élevés au Covid-19. Une étude italienne défend l'idée que, puisque l'exposition à long terme à la pollution atmosphérique, y compris aux particules, à l'ozone (O₃) et au dioxyde de soufre (SO₂), affaiblit les défenses immunitaires des voies aériennes supérieures, elle faciliterait l'entrée du virus du SRAS-CoV-2 dans les voies aériennes inférieures, entraînant une infection par le Covid-19 (Conticini *et al.* 2020). Cependant, comme les premières études présentent des limites importantes, ces résultats doivent être interprétés avec prudence.

Parallèlement, l'exposition à des produits chimiques dangereux a été indirectement liée à la vulnérabilité au Covid-19. Dans ce contexte, une étude récente suggère que l'exposition à long terme et à faible dose à des mélanges de produits chimiques peut entraîner une immunodéficience face aux épidémies et aux pandémies (Tsatsakis *et al.* 2020).

La réduction à court terme des niveaux de bruit pendant le confinement a permis aux gens d'expérimenter les avantages immédiats de villes plus calmes. Les niveaux de bruit dans l'environnement sont rapportés sur une période prolongée, car les effets sur la santé – par exemple les troubles du sommeil et les problèmes cardiaques – apparaissent lorsque l'exposition est de longue durée. L'expérimentation des avantages immédiats de

4. <https://eea.europa.eu/publications/themes/air/air-quality-and-covid19/air-quality-and-covid19>

viles plus calmes aura cependant peut-être des implications pour les comportements futurs et les politiques à venir.

Consommation et utilisation des ressources

Certaines stratégies existantes visant à réduire l'utilisation des ressources, telles que l'économie du partage et les solutions de transport de masse ou partagé, se sont pratiquement effondrées pendant la crise du Covid-19. Après la crise financière de 2008, l'utilisation des matériaux a diminué, principalement en raison de l'effondrement du secteur de la construction dans plusieurs pays. Cela n'a pas été le cas lors de la crise du Covid-19. Les plans de relance visant la rénovation des bâtiments et le développement des infrastructures peuvent en effet entraîner une hausse de la consommation de matériaux.

La révolution technologique en cours, axée sur les technologies de l'information, pourrait bien être intensifiée et/ou accélérée par la crise Covid-19, dans la mesure où, par exemple, les possibilités de communication physique sont réduites, les pratiques basées sur les technologies de l'information, comme le télétravail, sont étendues et des systèmes conçus pour suivre les personnes en cas de contagion sont déployés. Ces changements sont susceptibles d'avoir des effets à long terme sur les habitudes de déplacement.

La baisse des niveaux d'activité économique pendant les confinements devrait entraîner une diminution des émissions dans l'eau en provenance de l'industrie, tandis que les émissions provenant des écoles et des lieux de travail devraient se déplacer vers les ménages. Il se peut que le stress hydrique soit moindre dans certaines régions d'Europe, en fonction des répercussions sur l'agriculture et la production d'énergie. La réduction du tourisme devrait également entraîner une diminution des émissions dans l'eau le long des côtes européennes et dans d'autres destinations touristiques.

Le ralentissement de l'activité économique a coïncidé avec une forte baisse des prix du pétrole au niveau mondial, ce qui a permis aux fabricants de produire du plastique à partir de matériaux vierges d'origine fossile à un coût nettement inférieur à celui des matériaux recyclés. La viabilité économique du marché européen et mondial du recyclage des plastiques a été mise à rude épreuve. La baisse de la demande du marché pour les plastiques recyclés a également compliqué les efforts de nombreuses municipalités européennes pour gérer leurs déchets de manière durable.

Si les produits en plastique jetables ont joué un rôle important dans la prévention de la propagation du Covid-19, à plus court terme, la recrudescence de la demande pour ces articles pourrait remettre en cause les efforts de l'UE pour endiguer la pollution plastique et évoluer vers un système plastique plus durable et circulaire.

Les inégalités sociales sous les projecteurs

À l'instar des risques environnementaux comme la pollution de l'air et de l'eau, le Covid-19 ne touche pas tous les groupes socio-économiques de la même manière. Plusieurs facteurs peuvent avoir augmenté la vulnérabilité des personnes ayant un faible statut socio-économique. Ces groupes sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés et de mauvaise qualité, et donc moins en mesure de suivre les recommandations de distanciation sociale. Ils sont également plus susceptibles d'avoir des emplois qui ne peuvent être exercés depuis leur domicile, tels que le travail dans les soins de santé, les maisons de soins, les supermarchés, les usines et les transports publics. En outre, les membres de ce groupe ont plus de probabilité de subir des conditions de travail instables et de faire face à une incertitude financière en raison des suppressions d'emplois liées au Covid-19. Ces personnes subissent une pression importante pour continuer à travailler même lorsqu'elles tombent malades, afin de préserver les revenus du ménage.

Au-delà du risque plus élevé de transmission dans de telles conditions, le stress soutenu affaiblit également le système immunitaire, ce qui accroît la susceptibilité à toute une série de maladies (Patel *et al.* 2020). Les communautés à faibles revenus des zones urbaines sont susceptibles d'être exposées à des niveaux plus élevés de pollution atmosphérique et de bruit, associés respectivement aux maladies respiratoires et cardiovasculaires et à l'hypertension (AEE 2018). Ces conditions sont autant de facteurs de risque mortels pour le Covid-19 (Yang *et al.* 2020), ce qui laisse penser que les personnes ayant un faible statut socio-économique ont plus de risques de mourir du Covid-19 (Patel *et al.* 2020).

La vie urbaine

Plus des trois quarts des citoyens européens vivent dans des villes, et la vie urbaine a radicalement changé à cause du Covid-19. Les villes du monde entier sont déjà confrontées à de multiples défis, dont la nécessité de s'adapter à un climat changeant. Les plans de relance doivent saisir l'occasion d'aligner les objectifs environnementaux et climatiques sur la résilience de la société aux chocs actuels et futurs.

De nouvelles recherches s'intéressent à la manière dont les espaces naturels urbains augmentent la résilience des villes et maintiennent le bien-être des populations urbaines, tout en permettant une distanciation sociale. Les villes du monde entier doivent trouver des moyens de mieux fonctionner lors de telles perturbations. Ainsi, maintenir ou augmenter l'espace pour la nature dans les villes et le garder accessible au public devrait faire partie des priorités de l'agenda de la durabilité.

L'innovation numérique jouera un rôle essentiel pour aider les autorités et les communautés à façonner les villes de demain. Par exemple, les données du programme européen d'observation de la Terre, Copernicus, aideront à mesurer les progrès et à surveiller les politiques environnementales, ainsi qu'à formuler les politiques futures en fournissant des modèles et en décrivant les impacts climatiques à venir.

4. L'avenir : de la vulnérabilité et de l'incertitude à la reprise et à la résilience

Les multiples crises auxquelles l'Europe et le monde sont confrontés depuis près de 15 ans – la grande récession, la dette financière, le changement climatique, la perte de biodiversité, le Covid-19 – mettent en évidence une nouvelle réalité : les défis auxquels nous sommes confrontés sont énormes, systémiques, interconnectés et manifestent des dynamiques, des échelles de temps et des impacts sociétaux différents. Ces crises ont également accru les inégalités sociales et sapé la cohésion et la résilience sociales. Pour relever les défis qui leur sont associés, il faut des réponses interdépendantes d'une ampleur, d'une ambition et d'une urgence similaires. Le Green Deal européen de 2019 est un excellent exemple de ce type de réponses, reliant comme il le fait les dimensions sociales, économiques, environnementales, climatiques et de gouvernance du développement durable.

Plus récemment, nous avons assisté à d'autres exemples de réponses politiques ambitieuses. Par exemple, pour faire face à la crise économique déclenchée par le Covid-19, la Commission européenne a proposé en 2020 de compléter le budget à long terme de l'UE par un plan de relance – NextGenerationEU. Ensemble, ils constituent le plus grand plan de relance jamais financé en Europe : un total de 1 800 milliards d'euros (en prix de 2018) pour aider à reconstruire une Europe post-Covid-19. Les ressources supplémentaires visent également à réaliser une Europe plus verte, plus numérique et plus résiliente.

Tout au long de l'année 2020 et jusqu'en 2021, l'Union européenne et ses États membres ont adopté des propositions politiques et pris des mesures pour mettre en œuvre des plans de relance qui joueront un rôle essentiel dans la détermination de la voie que suivra l'Europe dans les décennies à venir et dans la réalisation des objectifs environnementaux, économiques et sociaux de l'Europe après le choc du Covid-19. Alors que les gouvernements tentent de tracer la voie à suivre pour sortir de la pandémie, en s'appuyant notamment sur d'importants plans de relance, il est vital de se concentrer sur la refonte de nos systèmes de production et de consommation non durables, en particulier pour l'alimentation, la mobilité, l'énergie et le logement.

Une étude de l'Agence fédérale allemande pour l'environnement (Burger *et al.* 2020) a évalué 130 études scientifiques et déclarations politiques pertinentes sur la conception et l'efficacité des programmes de relance économique verte. Selon elle :

« Les études analysées s'accordent largement sur le fait que les programmes de relance économique de plusieurs milliards d'euros destinés à surmonter la crise économique sont une occasion unique d'ouvrir la voie à une plus grande protection du climat, à la conservation des écosystèmes et à la préservation des ressources. Si cette occasion est manquée et que les programmes de relance économique reviennent au *statu quo ante*, par exemple en favorisant les activités liées aux combustibles fossiles, en détruisant les habitats naturels ou en gaspillant les ressources, il sera impossible d'atteindre les objectifs climatiques de Paris. Nous jetterons également les bases de futures crises dues au changement climatique et à la surexploitation

de notre planète, avec des conséquences encore plus catastrophiques, notamment pour les générations futures » (Burger *et al.* 2020).

Ces plans de relance devront être accompagnés d'autres mesures, telles que des marchés financiers durables et une réforme fiscale durable, afin de maintenir la dynamique de transition jusqu'en 2050 et de faire en sorte que les bénéfices de la transformation soient partagés plus équitablement dans la société.

Conclusion

La réalisation de la vision de l'UE en matière de durabilité pour 2050 est encore possible, mais elle requerra un changement décisif dans le caractère et l'ambition des actions (AEE 2019a). Cela implique à la fois de renforcer les outils politiques existants et de s'appuyer sur eux au moyen d'approches de gouvernance innovantes. Il existe de multiples voies pour atteindre la durabilité d'ici 2050, et l'AEE n'a pas toutes les réponses. Néanmoins, nous pensons que l'UE peut faire un grand pas vers la réalisation de ses ambitions pour 2050, en mettant en œuvre ses engagements européens et mondiaux jusqu'en 2030.

En outre, l'AEE fournit la base pour développer des cadres politiques plus systémiques et à long terme, ainsi que des objectifs contraignants sur des questions telles que le système alimentaire, les produits chimiques et l'utilisation des sols. En outre, l'Europe ne peut atteindre ses objectifs de durabilité de manière isolée. L'UE dispose d'une influence diplomatique et économique considérable qu'elle peut utiliser pour promouvoir l'adoption d'accords ambitieux dans des domaines comme la biodiversité et l'utilisation des ressources.

Il faut redoubler d'efforts pour favoriser l'innovation dans l'ensemble de la société afin de déclencher de nouveaux modes de pensée et de vie. L'intensification des investissements et la réorientation du financement seront essentielles à la réalisation des transitions durables. Les Européens ont tout à y gagner, tant par les dommages évités à la nature et à la société que par les opportunités économiques et sociales qui en découleront.

La résilience et la cohésion de la société peuvent être renforcées par une meilleure gestion des risques et par une transition socialement équitable. Les politiques jouent un rôle essentiel dans la réalisation de « transitions justes ». Lier l'amélioration des connaissances à l'action nécessitera de nouveaux savoirs, faisant appel à de multiples disciplines et types de production de connaissances. Il s'agit notamment de données sur les systèmes à l'origine des pressions environnementales, les voies de la durabilité, les initiatives sociales prometteuses et les obstacles au changement.

Le Green Deal européen, le choc du Covid-19 et la crise financière actuelle sont autant de signes d'un monde de plus en plus vulnérable, incertain, complexe et ambigu (VUCA – *Vulnerable, Uncertain, Complex and Ambiguous*) dans lequel l'Europe doit naviguer. Cette situation soulève à son tour des questions sur la manière dont nous gérons la vulnérabilité sociale et dont nous concevons le futur modèle socio-économique pour piloter les multiples transformations en cours en Europe.

Le Green Deal européen, avec ses agendas vert et numérique, constitue un point de départ solide et doit être développé au-delà de 2024 pour relever les défis liés à ce monde vulnérable, incertain, complexe et ambigu. S'attaquer à la dimension sociale de cette transition sera la clé pour garantir un soutien continu à ces multiples transformations au-delà des cycles politiques de cinq ans.

Références

- AEE (2018) Unequal exposure and unequal impacts: social vulnerability to air pollution, noise and extreme temperatures in Europe, EEA report, 22, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE (2019a) Knowledge for a sustainable Europe, A snapshot from the European Environment Agency, EEA policy brief, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement, septembre 2019.
- AEE (2019b) Contaminants in Europe's seas, EEA report, 25, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE (2019c) State and Outlook 2020, Knowledge for transition to a sustainable Europe, SOER 2020, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE (2020a) State of Nature in the EU, EEA report, 10, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE (2020b) Covid-19 and Europe's environment: impacts of a global pandemic, EEA briefing, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE (2021a) Growth without economic growth, EEA briefing, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE (2021b) Trends and projections in Europe 2021, EEA report, 13, Copenhagen, Agence européenne pour l'environnement.
- AEE et OFEV(2020) Is Europe living within the limits of the planet?, Joint report, Copenhagen, Bern, Agence européenne pour l'environnement et Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN).
- AIE (2020) World Energy Outlook 2020, Paris, Agence internationale de l'énergie. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2020>
- AIE (2021) Global Energy Review 2021, Paris, Agence internationale de l'énergie. <https://www.iea.org/reports/global-energy-review-2021>
- Burger A., Kristof K. et Matthey A. (2020) The Green New Consensus: Study Shows Broad Consensus on Green Recovery Programmes and Structural Reforms, Dessau-Roßlau, German Environment Agency (UBA).
- Commission européenne (2013) Living well, within the limits of the planet, The 7th Environment Action Programme, SWD (2019) 181 final du 17 mai 2019.
- Commission européenne (2019a) Eurobarometer, Special Eurobarometer on climate change: July 2019, Bruxelles.
- Commission européenne (2019b) Le pacte vert pour l'Europe, COM (2019) 640 final du 11 décembre 2019.
- Commission européenne (2019c) Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat – Jeter les bases pour réussir la transition vers une énergie propre, COM (2019) 285 du 18 juin 2019.

- Commission européenne (2020a) Eurobarometer, Special Eurobarometer on climate change: July 2019, Bruxelles, Commission européenne.
- Commission européenne (2020b) Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 Ramener la nature dans nos vies, COM (2020) 380 final du 20 mai 2020.
- Commission européenne (2020c) Une stratégie « De la ferme à la table » pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement, COM (2020) 381 final du 20 mai 2020.
- Commission européenne (2020d) Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques – Vers un environnement exempt de substances toxiques, COM (2020) 667 final du 14 octobre 2020.
- Commission européenne (2020e) Une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, COM (2020) 102 final du 10 mars 2020.
- Commission européenne (2020f) Une stratégie axée sur les PME pour une Europe durable et numérique, COM (2020) 103 final du 10 mars 2020.
- Commission européenne (2020g) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant le règlement (UE) 2018/1999 (loi européenne sur le climat), COM (2020) 80 final du 4 mars 2020.
- Commission européenne (2020h) Plan d'investissement pour une Europe durable – Plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe, COM (2020) 21 final du 14 janvier 2020.
- Commission européenne (2020i) Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire Pour une Europe plus propre et plus compétitive, COM (2020) 98 final du 11 mars 2020.
- Commission européenne (2021a) Cap sur une planète en bonne santé pour tous Plan d'action de l'UE : « Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols », COM (2021) 400 final du 12 mai 2021.
- Commission européenne (2021b) Bâtir une Europe résiliente – La nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique, COM (2021) 82 final du 24 février 2021.
- Commission européenne (2021c) « Ajustement à l'objectif 55 » : atteindre l'objectif climatique de l'UE à l'horizon 2030 sur la voie de la neutralité climatique, COM (2021) 550 du 14 juillet 2021.
- Commission européenne (2021d) Stratégie pour le financement de la transition vers une économie durable, COM (2021) 390 du 20 février 2020.
- Coticini E., Frediani B. et Caro D. (2020) Can atmospheric pollution be considered a co-factor in extremely high level of SARS-CoV-2 lethality in Northern Italy?, *Environmental Pollution* 261 (Juin) 114465. DOI: 10.1016/j.envpol.2020.114465.
- Dasgupta P. (2021) *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review*, Londres, HM Treasury.
- Euractiv (2019) Green Deal branded as 'hallmark' of new European Commission, Euractiv, 11 septembre 2019. <https://www.euractiv.com/section/energy-environment/news/green-deal-branded-as-hallmark-of-new-european-commission/>
- Euronews (2019) Green wave: Has climate change impacted the European elections?, Euronews, 27 mai 2019. <https://www.euronews.com/2019/05/26/green-wave-has-climate-change-impacted-the-european-elections>
- Financial Times (2019) Green parties emerge as big winners in European Parliament elections, Financial Times, 28 mai 2019. <https://www.ft.com/content/56183ac6-807a-11e9-9935-ad75bb96c849>
- GIEC (2018) Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in

- the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty, Genève, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC).
- GIEC (2021) *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*, Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Groupe d'experts inter gouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC).
- IATA (2020) *Air passenger market analysis*, International Air Transport Association (IATA), Juillet 2020, <https://www.iata.org/en/iata-repository/publications/economic-reports/air-passenger-monthly-analysis---july-2020/>
- IPBES (2019) *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, Bonn, Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).
- IRP (2019) *Global Resources Outlook 2019: Natural Resources for the Future We Want*, Report of the International Resource Panel, Nairobi, Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- ONU (2015) *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, Résolution adoptée par l'Assemblée générale, New York, 25 septembre 2015.
- Patel J. A., Nielsen F. B. H., Badiani A. A., Assi S., Unadkat V. A., Patel B., Ravindrane R. et Wardle H. (2020) *Poverty, inequality and Covid-19: the forgotten vulnerable*, *Public Health* 183, 110-111. DOI: 10.1016/j.puhe.2020.05.006
- PNUE (2020) *Preventing the next pandemic – Zoonotic diseases and how to break the chain of transmission*, Nairobi, PNUE – Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Rohr J. R., Barrett B. C., Tilman D., Civitello D., Craft M., Delius B. K., DeLeo G., Hudson P., Jouanard N., Nguyen K., Ostfeld R., Remais J., Riveau G. et Sokolow S. (2019) *Emerging human infectious diseases and the links to global food production*, *Nature Sustainability* 2 (6), 445-456. DOI: 10.1038/s41893-019-0293-3
- Schiermeier Q. (2019) *New EU chief makes bold climate pledges*, *Nature*, 17 juillet 2019. <https://www.nature.com/articles/d41586-019-02204-4>
- Sciomer S., Moscucci F., Magri D., Badagliacca R., Piccirillo G. et Piergiuseppe A. (2020) *SARS-CoV-2 spread in Northern Italy: what about the pollution role?*, *Environmental Monitoring and Assessment* 192 (6), 325.
- Steffen W., Grinevald J., Crutzen P. et McNeill J. (2011) *The Anthropocene: conceptual and historical perspectives*, *Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences* 369 (1938), 842-867. DOI: 10.1098/rsta.2010.0327
- Steffen W., Broadgate W. et Deutsch L. (2015) *The trajectory of the Anthropocene: the Great Acceleration*, *The Anthropocene Review* 2 (1), 81-98.
- Taylor L. H., Latham S. M. et Woolhouse M. E. J. (2001) *Risk factors for human disease emergence*, *Philosophical Transactions of the Royal Society of London, Series B: Biological Sciences* 356 (1411), 983-989. DOI: 10.1098/rstb.2001.0888
- Tsatsakis A., Petrakis D., Nikolouzakis T. K., Docea A. O., Calina D., Vinceti M., Goumenou M., Kostoff R. N., Mamoulakis C., Aschner M. et Hernández A. F. (2020) *Covid-19, an opportunity to reevaluate the correlation between long-term effects of anthropogenic pollutants on viral epidemic/pandemic events and prevalence*, *Food and Chemical Toxicology* (141). DOI: 10.1016/j.fct.2020.111418
- Woolhouse M. E. J. et Gowtage-Sequeria S. (2005) *Host Range and Emerging and Reemerging Pathogens*, *Emerging Infectious Diseases* 11 (12), 1842-1847. DOI: 10.3201/eid1112.050997

Yang J., Zheng Y., Gou X., Pu K., Chen Z., Guo Q., Ji R., Wang H., Wang Y. et Zhou Y. (2020) Prevalence of comorbidities and its effects in patients infected with SARS-CoV-2: a systematic review and meta-analysis, *International Journal of Infectious Diseases* 94, 91-95. DOI: 10.1016/j.ijid.2020.03.017

Tous les liens ont été vérifiés le 22 octobre 2021.

Citer ce chapitre : Bruyninckx H., Karadeniz G. et Martin J. (2022) Le Green Deal européen : opportunités et perspectives après la crise du Covid-19, in Vanhercke B. et Spasova S. (dir.) *Bilan social de l'Union européenne 2021. Les ambitions sociales renaissantes par temps de redressement de l'Union*, Bruxelles, Institut syndical européen (ETUI) et Observatoire social européen (OSE).

